

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 015-211502042-20250410-DEL_2025_032-DE



Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2025

Article 2313-1 du CGCT modifié par l'Art 107 de la Loi NOTRe

Budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire 2025

Le budget de **fonctionnement** est voté à l'équilibre à 33 009,14 €. Il comprend la gestion courante du bâtiment (charges, entretien).

L'investissement est voté à l'équilibre à 25 401,14 €. Les loyers (16 000 €) couvrent le remboursement du capital (12 500 €) et des intérêts d'emprunts (3 500 €).

Le résultat de fonctionnement de 2024 reporté au budget 2025 est de 15 509,14 € contre 11 872,81 € reporté au budget 2024.